

FORMATION « LA PAUVRETÉ EN FRANCE »

Lundi 12 décembre 2022

Lieu: Paris, 7e arrondissement

Horaires: de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Accueil à partir de 9 h 15

Durée: 1 journée (7 heures de formation).

Présentation

L'Observatoire des inégalités propose une journée de formation destinée à tous ceux qui sont, dans leur pratique professionnelle, confrontés à la pauvreté, et qui cherchent des outils pour mieux la comprendre. Sur la pauvreté et son évolution, les points de repère manquent. Cette journée de formation permet de dresser un état des lieux et d'en connaître les indicateurs chiffrés. Elle apporte aux professionnels les clés pour analyser les principales caractéristiques des populations pauvres et pour appréhender les politiques publiques de réduction de la pauvreté.

Objectifs pédagogiques

Cette formation se donne pour objectifs de permettre aux stagiaires :

- de connaître les indicateurs et les méthodes de mesure de la pauvreté;
- de connaître les caractéristiques démographiques et sociales des catégories les plus touchées;
- d'appréhender la grande pauvreté;
- de repérer les politiques publiques les plus adaptées pour réduire la pauvreté.

Programme et contenus

Définir et mesurer la pauvreté : les outils

Cette séance sera consacrée à la définition, à la mesure et aux différentes approches de la pauvreté et de la précarité. De quoi parle-t-on ? Quels sont les différents types de mesures de la pauvreté économique ? Quel seuil de pauvreté choisir ? Les autres indicateurs de la pauvreté et de la précarité.

Intervenante: Anne Brunner

La pauvreté en France : état des lieux et évolution

Cette séance donnera des points de repère chiffrés pour mieux comprendre la pauvreté et son évolution. Quel est le niveau de la pauvreté en France ? Comment évolue la pauvreté ? Nous donnerons les principales caractéristiques de la population pauvre et sa distribution sur le territoire national. Nous explorerons les trajectoires individuelles : comment devient-on pauvre et comment s'en sort-on ?

Observatoire des inégalités – 15 rue Jacques Marie Rougé – 37000 Tours – <u>inegalites.fr</u> – 02 47 44 63 08 <u>info-formation@inegalites.fr</u> – Organisme de formation certifié Qualiopi



Intervenante: Anne Brunner

La grande pauvreté

La misère persiste en France. À partir des études statistiques portant sur les personnes accueillies par le Secours catholique-Caritas France, nous tenterons de décrire la situation des personnes en grande précarité. Qui sont les personnes qui font appel aux associations caritatives ? Quels sont leur budget et leurs besoins ?

Intervenante: Pascale Novelli

Que faire pour réduire la pauvreté?

Devant l'ampleur du phénomène, tout le monde s'accorde sur la nécessité d'agir, mais pas sur les moyens à employer. Quelles sont les politiques publiques qui contribuent à réduire la pauvreté ? Faut-il privilégier la prévention ou la protection ? Faut-il une politique de lutte contre la pauvreté avec des dispositifs spécifiques ou des politiques d'ensemble ?

Intervenant: Louis Maurin

L'Observatoire des inégalités se garde la possibilité de modifier l'un des modules ou d'intervertir l'ordre des interventions.

Intervenants

Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités. Il dirige les publications de l'Observatoire des inégalités, notamment l'édition bisannuelle du *Rapport sur les inégalités* en France et celle du <u>Rapport sur la pauvreté en France</u>. Il est par ailleurs l'auteur de Déchiffrer la société, éd. La Découverte (2009) et de Encore plus !, un ouvrage à paraître chez Robert Laffont (2021).

Anne Brunner, directrice d'études de l'Observatoire des inégalités. Elle a co-dirigé les éditions 2017 et 2019 du *Rapport sur les inégalités en France*, ainsi que le *Rapport sur la pauvreté en France*, édition 2020-2021.

 Pascale Novelli, responsable du département enquêtes et analyses statistiques du Secours catholique-Caritas France, et en particulier des sources statistiques et analyses du rapport statistique annuel <u>L'état de la pauvreté en France</u>.

Public visé et prérequis

Cette formation s'adresse à un public de professionnels : agents et élus de l'État et des collectivités territoriales, salariés du secteur associatif ou privé. Elle ne nécessite pas de prérequis spécifique. Le nombre de stagiaires est volontairement limité à 16 personnes, afin de garantir la qualité des interactions entre les stagiaires et les formateurs.



Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques ;
- Apports méthodologiques sur les indicateurs de mesure des inégalités ;
- Échange d'expériences et questions-réponses.

Moyens pédagogiques

Diaporamas.

Pochette pédagogique remise à chaque stagiaire, comprenant le *Rapport sur la pauvreté en France*, publié par l'Observatoire des inégalités (à paraître début décembre 2022), ainsi qu'un document thématique fournissant des références bibliographiques spécialisées sur le sujet de la formation.

Évaluation et sanction de la formation

Questionnaires d'auto-évaluation des acquis pédagogiques en cours de journée.

La satisfaction des stagiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques sont évalués lors du bilan de la formation. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de formation.